

# PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

**Direction de Laval, des Laurentides et de Lanaudière**

Ministère de l'Immigration,  
de la Francisation et de l'Intégration



Ce document a été réalisé par la Direction de Laval, des Laurentides et de Lanaudière en collaboration avec la Direction générale des politiques et programmes de francisation et d'intégration, la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, la Direction de la planification stratégique et de la reddition de comptes, la Direction de la planification budgétaire et financière et la Direction des communications du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2022

ISBN : Version électronique : 978-2-550-92895-9

© Gouvernement du Québec — 2022

Tous droits réservés pour tous les pays

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée

# TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Message du sous-ministre – 2022-2023</b> .....  | <b>4</b>  |
| <b>Message de la directrice régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière</b> .....               | <b>5</b>  |
| <b>Cadre et assises de l'intervention en région</b> .....  | <b>6</b>  |
| Présentation de l'organisation .....   | 6         |
| Mission .....  | 6         |
| Vision .....   | 6         |
| Valeurs .....  | 6         |
| Les principaux domaines d'intervention .....   | 6         |
| Plan stratégique 2019-2023 .....   | 7         |
| Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024 .....                        | 7         |
| Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires .....                                | 7         |
| Contexte de l'intervention régionale du MIFI .....   | 9         |
| <b>Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière</b> .....                              | <b>10</b> |
| Portrait des régions couvertes .....   | 10        |
| Laval .....  | 10        |
| Laurentides .....  | 12        |
| Lanaudière .....   | 13        |
| Offre de service — Approche centrée sur la clientèle .....   | 14        |
| Personnes immigrantes .....  | 14        |
| Entreprises .....  | 14        |
| Collectivités .....  | 14        |
| <b>Portrait des ententes de partenariat</b> .....  | <b>15</b> |
| <b>Plan d'action régional 2022-2023</b> .....  | <b>16</b> |
| Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023 .....         | 16        |
| Région de Laval .....  | 16        |
| Région des Laurentides .....   | 19        |
| Région de Lanaudière .....   | 22        |
| <b>Annexe 1 – Tableaux : cibles de la planification stratégique</b> .....                                | <b>25</b> |
| <b>Annexe 2 – Portrait statistique des régions couvertes</b> .....                                       | <b>27</b> |
| Population immigrée selon la région administrative de résidence – Laval, Laurentides et Lanaudière ..... | 27        |
| Population immigrée de Laval .....   | 28        |
| Population immigrée des Laurentides .....  | 29        |
| Population immigrée de Lanaudière .....  | 30        |
| Portrait de la population immigrante de Laval, des Laurentides et de Lanaudière .....                    | 31        |
| Admission – Caractéristiques des personnes immigrantes .....   | 31        |
| Vue des régions – Laval, Laurentides et Lanaudière .....   | 34        |

## MESSAGE DU SOUS-MINISTRE – 2022-2023

---



C'est un privilège pour moi de vous présenter les plans d'action régionaux 2022-2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) qui s'inscrivent dans la continuité des plans d'action présentés en 2021-2022. Ces plans d'action découlent du *Plan stratégique 2019-2023* du Ministère et ils visent à présenter les priorités et les initiatives régionales offertes par ce dernier dans les 17 régions administratives du Québec. Les actions, mises de l'avant, tiennent compte des défis que représentent l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes plus particulièrement dans le contexte pandémique que nous vivons depuis mars 2020.

Cette situation sans précédent a bouleversé le marché du travail québécois et a touché les populations les plus vulnérables, notamment celles issues de l'immigration, et plus particulièrement les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants. Néanmoins, elle a permis à plus d'une personne de constater la persévérance des Québécois et des Québécoises et surtout celle des personnes immigrantes désireuses de contribuer à l'avancement du Québec. Malgré cette situation hors du commun, le MIFI a tout mis en œuvre afin de continuer à assurer ses services auprès de sa clientèle.

La présence du Ministère sur tout le territoire du Québec doit nous permettre de placer l'immigration au cœur de la relance économique. Le MIFI a donc investi des sommes importantes dans ses programmes afin de renforcer les services offerts aux personnes immigrantes dans le but de faciliter leur installation, leur intégration ainsi que l'établissement durable de ces personnes qui participent activement au développement économique, culturel et social du Québec.

Les plans d'action régionaux 2022-2023 déterminent les priorités et les initiatives régionales qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine année, tout en tenant compte des préoccupations soulignées par les milieux lors de consultations régionales. Ils précisent les jalons qui soutiendront la mise en place de solutions novatrices et qui orienteront les interventions territoriales du Ministère dans toutes les régions du Québec, pour confirmer son rôle de leader en matière d'immigration, de francisation et d'intégration.

Avec un réseau régional désormais composé de 82 points de services, le Ministère assure une présence dans l'ensemble des régions du Québec permettant de consolider les liens entre les acteurs du milieu dans le but d'accroître leur mobilisation pour rendre les collectivités encore plus accueillantes et inclusives. Le Ministère s'appuie également sur son réseau de partenaires, qui jouent un rôle de premier plan dans la mise en place de conditions favorables à l'attraction et à la rétention des personnes immigrantes. En outre, il assure la continuité du service Accompagnement Québec qui est désormais une référence incontournable pour guider les personnes immigrantes qui souhaitent obtenir un accompagnement personnalisé tout au long de leur projet d'installation et d'intégration. En lien avec ce service, le Ministère développe un nouveau volet qu'est la reconnaissance des compétences. Cet ajout vient renforcer le soutien offert aux personnes immigrantes dans leurs démarches pour faire reconnaître leurs compétences acquises hors du Québec.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'immigration représente une des solutions qui permettra de soutenir le Québec économiquement. Ainsi, plusieurs actions du plan ciblent le renforcement en matière d'accompagnement aux entreprises pour le recrutement de la main-d'œuvre. Le Ministère accompagne les entreprises tout au long de leurs démarches tant en matière de recrutement à l'international qu'en matière d'intégration du personnel dans leurs nouveaux milieux de vie.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier nos équipes dévouées sur le terrain, de même que nos nombreux partenaires dont la contribution est essentielle à la réalisation de notre mission.

Le sous-ministre,



**Benoit Dagenais**

# **MESSAGE DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE**

---

C'est avec enthousiasme que je vous présente le Plan d'action régional 2022-2023 Direction de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. Ce plan, qui découle notamment du plan stratégique du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, détermine nos priorités régionales et cible les initiatives qui seront mises en place afin de répondre spécifiquement aux besoins et aux enjeux propres à chacune de nos trois régions.

Depuis un peu plus de deux ans, la situation pandémique mondiale nous fait vivre une période de profonds bouleversements, et ce, à plusieurs niveaux. Ce contexte a exacerbé des enjeux de main-d'œuvre déjà présents sur notre territoire, comme partout ailleurs. De ce fait, la relance économique postpandémie demeurera assurément l'un des principaux défis de l'année 2022-2023. L'apport indéniable des personnes immigrantes et issues de la diversité ethnoculturelle face à la rareté de main-d'œuvre n'est plus à démontrer. La réouverture des frontières, jumelée à l'offre de services aux entreprises du Ministère promue et portée par notre équipe, favorisera très certainement la croissance et la prospérité des entreprises de nos régions tout au long de cette délicate période de transition.

Outre l'exacerbation des enjeux de main-d'œuvre, la pandémie a également creusé le fossé des inégalités. À titre d'exemple, malgré un recul significatif du nombre de personnes immigrantes admises dans nos régions ces deux dernières années, les besoins de ces personnes se sont révélés d'autant plus criants. Dans ce contexte particulier, nos partenaires ont su redoubler d'efforts et de créativité pour continuer à soutenir les personnes immigrantes dans leur processus d'intégration à leur nouvelle terre d'accueil et à la société québécoise. Comme on le sait, le contexte pandémique a suscité d'importantes avancées sur le plan technologique, le mode virtuel ayant été au cœur même de la prestation du travail et de la prestation des services. En 2022-2023, la Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière entend continuer à assurer un leadership fort et à renforcer ses actions afin de maintenir et d'élaborer des projets qui servent un double objectif : accompagner la personne immigrante dans son parcours d'installation et d'intégration et favoriser sa pleine participation, en français, à la société québécoise. À cette fin, nous continuerons à appuyer nos partenaires dans leurs actions et à promouvoir l'offre de francisation. Nous renforcerons nos actions concernant l'offre de services aux entreprises et le service Accompagnement Québec.

Enfin, j'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter et remercier les membres de l'équipe de la Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière (DRLLL) pour leur contribution au présent exercice. La fine connaissance de leurs territoires respectifs, la lecture juste de leurs enjeux et leur engagement envers la mission de notre ministère font de ce plan d'action régional, un plan qui répond aux réalités de nos régions.

La directrice régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière,

**Corinne Aubry**

# CADRE ET ASSISES DE L'INTERVENTION EN RÉGION

---

## Présentation de l'organisation

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

## Mission

Sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et favoriser leur francisation, leur intégration et leur contribution à la prospérité du Québec.

## Vision

Une organisation engagée qui coordonne l'action gouvernementale en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes et qui soutient les entreprises et les collectivités du Québec.

## Valeurs

Le Ministère adhère pleinement aux valeurs de l'administration publique québécoise tout en ajoutant une valeur liée à sa mission : l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. Ainsi, les valeurs du Ministère sont la compétence, l'équité, l'intégrité, la loyauté, le respect, le sens du service et l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. En complément à la Déclaration de valeurs, le sens de l'éthique et la qualité des services axés sur les besoins de la clientèle sont au cœur de la mission du Ministère.

## Les principaux domaines d'intervention

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

- ▶ Planifie le nombre de personnes immigrantes que le Québec souhaite accueillir et la composition de cette immigration ;
- ▶ Assure et coordonne, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissantes et ressortissants étrangers ;
- ▶ Offre Accompagnement Québec, un service direct aux personnes immigrantes qui permet de déterminer les besoins spécifiques de chaque personne en matière de francisation et d'intégration, notamment par de l'information sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12), sur l'importance de la langue française, la culture québécoise et le dynamisme des régions ;
- ▶ Déploie une offre de service aux entreprises dans l'ensemble des régions du Québec afin de les accompagner dans leurs besoins en matière de main-d'œuvre immigrante, notamment par le Portail employeurs et les Journées Québec afin de les soutenir dans leur recherche d'une main-d'œuvre correspondant aux profils des postes à pourvoir ;
- ▶ Sélectionne, à titre temporaire ou permanent, des ressortissantes et des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, à la société québécoise ;
- ▶ Contribue par cette sélection à l'occupation et au dynamisme des régions du Québec et répond aux besoins du marché du travail ;
- ▶ Veille à la réunification familiale, participe aux efforts en matière de solidarité internationale et répond à d'autres situations humanitaires ;

- ▶ Suscite et coordonne l'engagement des ministères et organismes ainsi que d'autres acteurs concernés de la société, notamment les municipalités, afin d'édifier des collectivités accueillantes et inclusives, facilitant ainsi l'intégration et la pleine participation en français des personnes immigrantes ;
- ▶ Évalue l'apport de l'immigration au Québec en assurant un suivi du parcours des personnes immigrantes afin de connaître notamment leur niveau de connaissance du français et leur intégration au marché du travail, en vue d'assurer leur pleine participation à la société québécoise ;
- ▶ Fait la promotion, par différentes activités, de l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec.

En vertu de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et suivant l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, conclu en 1991, la compétence en matière d'immigration est partagée avec le gouvernement canadien.

## Plan stratégique 2019-2023

En 2019, le Ministère a adopté son Plan stratégique 2019-2023 qui promeut les enjeux stratégiques auxquels le Ministère souhaite répondre, notamment un établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec. À compter de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact certain sur plusieurs activités du Ministère. La situation pandémique, en complément à la volonté de soutenir la relance économique, a amené le Ministère à produire en octobre 2020 une mise à jour de son Plan stratégique rendue publique le 1<sup>er</sup> février 2021. Dans ce contexte, le Plan d'action régional vient renforcer les efforts consentis pour coordonner les services offerts aux personnes immigrantes afin de soutenir l'intégration et la pleine participation de celles-ci à la grandeur du territoire. La mise en place d'un cadre d'intervention régional arrimé aux objectifs du Plan stratégique assurera la concertation et la cohérence des actions et permettra d'accroître le soutien aux partenaires locaux. Elle leur permettra aussi de les accompagner dans la mise en œuvre d'initiatives appuyant la vitalité et le développement des collectivités.

## Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a conjugué ses efforts avec ceux des autres ministères et organismes, ainsi qu'avec ses partenaires afin de réaliser le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration

Ce dernier se déploiera avec 17 leviers regroupés autour des trois objectifs suivants :

- ▶ Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec.
- ▶ Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes.
- ▶ Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

## Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires

En vertu de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3) à laquelle il est assujéti, le Ministère est appelé, dans son domaine de compétences, à contribuer aux principes et aux objectifs de la Loi et de la stratégie qui en découlent en dotant, pour 2020-2022, de son propre plan d'action ministériel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT). Afin de répondre aux priorités exprimées par les régions consultées à l'automne 2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Ministère a réalisé ses propres consultations internes auprès de ses directions régionales et des directions expertes en matière de sélection, d'intégration, de francisation et de régionalisation des personnes immigrantes. Cet exercice lui a permis d'élaborer un plan d'action

ministériel en OVT qui promeut une vision d'ensemble de son champ d'action en matière d'occupation et de vitalité des territoires pour lui permettre de répondre à plus de priorités régionales.

Concrètement, par la sélection de personnes immigrantes répondant aux besoins de main-d'œuvre du Québec, de ses régions et des entreprises, ainsi que par ses nombreux programmes en matière d'intégration des personnes immigrantes (notamment le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ainsi que le Programme d'appui aux collectivités), le Ministère répond à plusieurs priorités partagées par l'ensemble des régions. De plus, le travail réalisé au quotidien par les conseillères et les conseillers en immigration régionale et les nombreux projets innovants qu'ils soutiennent permettent de répondre aux priorités propres à certaines régions.

## Contexte de l'intervention régionale du MIFI

En accompagnant les personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional composé, au 31 mars 2022, de 9 directions régionales (DR), de 86 agentes et agents d'aide à l'intégration, de 73 conseillères et conseillers en immigration régionale et de 5 conseillères et conseillers régionaux en reconnaissance de compétence, répartis dans l'ensemble des régions du Québec. À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

- ▶ Aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration ;
- ▶ Aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion ;
- ▶ À ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins ;
- ▶ Aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Cette nouvelle structure a permis au Ministère d'assurer la concertation avec les différents partenaires gouvernementaux engagés dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes. Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent tant les municipalités que les autres acteurs locaux et régionaux pour améliorer l'intégration des personnes immigrantes.

L'offre de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et de proximité pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre immigrante. Cette offre mise sur le potentiel des travailleuses et des travailleurs immigrants, qu'ils soient à l'étranger, sur le point de s'installer au Québec ou déjà sur place. Plus particulièrement, elle s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent s'informer sur les sujets liés à l'immigration, recruter des personnes immigrantes ou faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

# DIRECTION RÉGIONALE DE LAVAL, DES LAURENTIDES ET DE LANAUDIÈRE

---

## Portrait des régions couvertes<sup>1</sup>

L'équipe de la Direction de Laval, des Laurentides et de Lanaudière est composée de 23 employés et employées : une directrice régionale, une coordonnatrice et conseillère experte en immigration, une technicienne en administration, neuf conseillères et conseillers en immigration régionale, dix agentes et agents d'aide à l'intégration et une cheffe d'équipe des agentes et agents d'aide à l'intégration. Afin d'offrir un service de proximité, ces personnes sont déployées dans dix différentes antennes, soit à Laval (Chomedey et Laval-des-Rapides), Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme, Sainte-Agathe-des-Monts, Mont-Laurier, Terrebonne, Repentigny et Joliette.

### Laval

En plus de posséder les compétences accordées aux municipalités régionales de comté (MRC), Laval est à la fois une région administrative et une ville. Elle est divisée en 14 quartiers et abritait en 2016 une population de 410 850 habitants, soit 5,16 % de la population totale du Québec. La région de Laval connaît, depuis plus de 30 ans, une croissance démographique parmi les plus fortes au Québec. La population immigrée y a connu une augmentation fulgurante et représentait, en 2016, 28,5 % de la population lavalloise, une proportion nettement supérieure à la moyenne pour l'ensemble du Québec (13,7 %). C'est dans le quartier Chomedey que l'on rencontre la plus forte concentration de personnes immigrantes, où elles comptent pour un peu moins de la moitié de la population du quartier. Dans le but de présenter son positionnement en matière d'inclusion et de gestion de la diversité ethnoculturelle, la Ville de Laval a dévoilé, en avril 2021, son Cadre de référence en immigration et diversité ethnoculturelle.

En 2020, 1 041 personnes immigrantes possédant le statut de résidente permanente ont été admises à Laval. Ces personnes provenaient majoritairement des catégories du regroupement familial (47,1 %), de l'immigration économique (26 %) et des personnes réfugiées ou en situation semblable (23,8 %). La ville de Laval est l'une des 14 villes d'accueil pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État. La majorité des personnes immigrantes admises en 2020 à Laval avait une connaissance du français. Toutefois, cette proportion (53,6 %) était inférieure à celle de l'ensemble des personnes immigrantes admises au Québec (60,4 %). En 2016, les personnes immigrées de la région de Laval affichaient un taux de diplomation plus élevé (24,6 %) que celui de l'ensemble de la population de la région (21,3 %) et de l'ensemble de la population du Québec (20,5 %). Enfin, au 31 décembre 2020, 2 230 personnes immigrantes à Laval possédaient un permis de séjour temporaire en vertu des différents programmes fédéraux (Programme de mobilité internationale, Programme des travailleurs étrangers temporaires et Programme pour étudiants internationaux).

La région de Laval peut compter sur une économie très diversifiée qui repose sur le secteur commercial et sur ceux de la construction (particulièrement d'immeubles de copropriétés), des services professionnels et scientifiques, notamment en sciences de la vie. On observe également la présence du secteur des technologies de l'information et des communications, de l'agroalimentaire et de l'industrie manufacturière (produits métalliques, machinerie et matériel de transport). En 2016, le taux d'emploi des personnes immigrées à Laval (60,2 %) était légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la population de la région (61,7 %), mais il demeurait cependant plus élevé que celui de l'ensemble de la province (59,5 %). Le taux de chômage de la population immigrée de Laval se situait quant à lui à 8,3 %, comparativement à 7 % pour l'ensemble de la population de la région et à 7,2 % pour l'ensemble de la province de Québec.

Comme l'ensemble des régions du Québec, la ville de Laval a été durement touchée par la pandémie de COVID-19. Malgré son accès à un important bassin de main-d'œuvre et de consommatrices et consommateurs, malgré l'infrastructure de transport bien développée et la présence de diverses industries dans la région, la ville a vu son économie se fragiliser. En juillet 2020, la Ville de Laval a déposé son plan de relance économique sous le thème « Laval,

---

<sup>1</sup> Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, juin 2020.

capitale des opportunités », afin d’accompagner et de soutenir les entrepreneuses et les entrepreneurs et les entreprises dans leur transition vers une économie post-pandémie. En dépit de certaines fluctuations, l’emploi demeurait, en 2021 à Laval, supérieur au niveau prépandémique. Enfin, bien que le marché lavallois de l’emploi soit en bonne posture grâce à sa démographie favorable – notamment une population plus jeune et l’apport de l’immigration –, il reste que des défis de main-d’œuvre persistent.

## Laurentides

La région des Laurentides se compose de huit municipalités régionales de comté (MRC), elles-mêmes formées de 76 municipalités et de 11 territoires non organisés (TNO). En 2016, la région regroupait une population de 577 855 habitants, soit 7,25 % de la population totale du Québec. Ces dernières années, la région des Laurentides a connu une forte croissance démographique, notamment en raison du phénomène de l'étalement urbain observé dans les municipalités situées les plus au sud. Si l'ensemble des MRC des Laurentides et des autres régions administratives du Québec ont vu leur population augmenter entre 2016 et 2019, la MRC de Mirabel a, quant à elle, enregistré la croissance la plus élevée au Québec.

En 2016, la population immigrée des Laurentides représentait 5,3 % de la population totale de la région, soit une proportion en deçà de la moyenne pour l'ensemble du Québec (13,7 %). C'est dans les MRC Thérèse-De Blainville (30,9 %), Rivière-du-Nord (26,5 %) et Deux-Montagnes (15,4 %) que l'on retrouve la plus forte proportion de personnes immigrantes possédant le statut de résidente permanente s'étant établies dans la région des Laurentides entre 2016 et 2020. En 2020, les 332 personnes immigrantes admises dans les Laurentides provenaient majoritairement des catégories du regroupement familial (62,7 %), de l'immigration économique (19,6 %) et des personnes réfugiées ou en situation semblable (15,7 %). La ville de Saint-Jérôme est l'une des 14 villes d'accueil pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État. La majorité des personnes immigrantes admises en 2020 dans les Laurentides avait une connaissance du français (51,8 %). Toutefois, cette proportion était inférieure à celle de l'ensemble des personnes immigrantes admises au Québec (60,4 %). Quant au taux de diplomation universitaire, les personnes immigrées de la région des Laurentides affichaient, en 2016, un taux supérieur (26,7 %) à celui de la population de la région en général (14,7 %) et à celui de l'ensemble de la population de la province du Québec (20,5 %). Enfin, au 31 décembre 2020, 1 765 personnes immigrantes installées dans les Laurentides possédaient un permis de séjour temporaire en vertu des différents programmes fédéraux (Mobilité internationale, Travailleurs étrangers temporaires et Étudiants internationaux).

La région des Laurentides se distingue par son économie diversifiée. Alors que le sud de la région est caractérisé par un développement commercial et industriel dans des secteurs variés –notamment dans la fabrication de produits métalliques, de matériel de transport, l'agroalimentaire, l'aérospatial et les sciences de la vie –, le nord, quant à lui, est dominé par le secteur de la transformation des produits de la forêt (créneau d'excellence Signature Bois Laurentides) et de l'industrie touristique (créneau d'excellence Tourisme de villégiature quatre saisons). En 2016, le taux d'emploi des personnes immigrées (61,7 %) était légèrement supérieur à celui de la population totale des Laurentides (60,9 %) et de l'ensemble de la population de la province (59,5 %). Le taux de chômage de la population immigrée s'établissait à 7,9 %, comparativement à 6,7 % pour l'ensemble de la population des Laurentides, et à 7,2 % pour l'ensemble de la population de la province de Québec.

La pandémie de COVID-19 a durement affecté la région des Laurentides alors que de nombreux emplois ont été perdus, notamment dans le secteur des services. Toutefois, au milieu de 2020, le taux d'emploi a augmenté et de nombreux projets d'investissements et de création d'emplois (infrastructure, travaux d'amélioration du réseau routier, développement de nouvelles technologies aérospatiales, connexion de foyers à Internet haute vitesse, etc.) ont été prévus afin de favoriser la reprise économique dans la région. Il n'en demeure pas moins que de nombreux postes restent à pourvoir, les Laurentides faisant face, à l'instar des autres régions du Québec, à une pénurie de main-d'œuvre.

## Lanaudière

La région de Lanaudière se compose de six municipalités régionales de comté (MRC), elles-mêmes formées de 58 municipalités et de 12 territoires non organisés (TNO). En 2016, la région abritait une population de 486 285 personnes, soit 6,10 % de la population du Québec. La proportion de la population immigrée représentait 5,3 % de la population totale de Lanaudière, soit en deçà de la moyenne pour l'ensemble du Québec (13,7 %).

La région de Lanaudière connaît depuis plusieurs années une forte croissance démographique, laquelle n'est pas étrangère à l'étalement urbain observé dans les régions avoisinantes de Montréal. Cependant, cette croissance n'est pas uniformément répartie sur le territoire, car la présence d'enjeux économiques et d'accessibilité aux services dans la partie nord de Lanaudière contribue à l'exode de ses citoyens vers les agglomérations les plus au sud. Les personnes immigrantes possédant le statut de résidente permanente qui se sont établies dans la région de Lanaudière, entre 2016 et 2020, se sont principalement installées dans les MRC Les Moulins (32,5 %), Joliette (26,1 %) et L'Assomption (22,3 %). Les 243 personnes immigrantes admises dans la région de Lanaudière en 2020 provenaient majoritairement des catégories du regroupement familial (62,1 %), de l'immigration économique (23 %) et des personnes réfugiées ou en situation semblable (13,2 %). La ville de Joliette est l'une des 14 destinations d'accueil pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État. La majorité des personnes immigrantes admises en 2020 dans la région avait une connaissance du français (62,4 %) supérieure à celle de l'ensemble des personnes immigrantes admises au Québec (60,4 %). Quant au taux de diplomation universitaire, ces mêmes personnes immigrées affichaient, en 2016, un taux supérieur (21,1 %) à celui de l'ensemble de la population de la région (11,6 %) et à celui de l'ensemble de la province de Québec (20,5 %). Enfin, au 31 décembre 2020, 1 320 personnes immigrantes résidant dans Lanaudière possédaient un permis de séjour temporaire en vertu des différents programmes fédéraux (Mobilité internationale, Travailleurs étrangers temporaires et Étudiants internationaux).

La région de Lanaudière jouit également d'une économie diversifiée, le sud se caractérisant par un développement commercial et industriel dans la fabrication de produits métalliques (créneau d'excellence Alliance Métal Québec), de matériel de transport, d'ameublement (créneau d'excellence Design d'ameublement) et dans le secteur agroalimentaire. Le nord, quant à lui, se démarque par une économie orientée vers la transformation des produits forestiers et vers l'industrie touristique. Toujours selon les données de 2016, le taux d'emploi de la population immigrée (65,7 %) était légèrement supérieur à celui de la population totale de Lanaudière (60,4 %) et de la province (59,5 %). Le taux de chômage de la population immigrée se situait à 7 %, comparativement à 6,6 % pour l'ensemble la population de Lanaudière et à 7,2 % pour l'ensemble du Québec.

En 2020, le marché du travail lanaudois a grandement été ébranlé par la crise sanitaire, mais, contrairement à une majorité de régions, l'emploi a augmenté et sa croissance s'est avérée la plus élevée de l'ensemble des régions administratives du Québec. En revanche, si la tendance se maintient au cours des prochaines années, le vieillissement de sa population s'accroîtra, tandis que la proportion de la population active de la région affichera une baisse. De ce fait, des enjeux de recrutement de personnel, déjà présents, risquent fort bien de s'amplifier.

## Offre de service — Approche centrée sur la clientèle

Le Plan d'action régional de la Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière 2022-2023 s'appuie sur les orientations stratégiques du *Plan stratégique 2019-2023* du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), et il s'inscrit en toute cohérence avec le principe de l'engagement partagé qui interpelle à la fois les personnes immigrantes, les acteurs locaux et régionaux ainsi que les personnes représentantes des ministères et des organismes gouvernementaux. Plus particulièrement, il porte sur la mise en œuvre d'actions adaptées pour répondre aux besoins des trois clientèles visées : les personnes immigrantes, les entreprises et les collectivités.

### Personnes immigrantes

L'accueil et l'intégration des personnes immigrantes demeurent une priorité pour la Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. À cet égard, le service Accompagnement Québec, un service personnalisé offert par les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI), permet de brosser un portrait juste de l'ensemble des besoins de la personne immigrante, grâce à un plan d'action individualisé. Ce service permet d'orienter la clientèle vers les services les mieux adaptés à leurs besoins et offerts par nos partenaires afin d'assurer un accompagnement et un suivi continu tout au long du processus d'intégration. Dans le but de faire connaître le service Accompagnement Québec non seulement auprès des personnes immigrantes, mais également auprès des différents acteurs du milieu, la direction régionale peut compter sur le travail de promotion soutenu des conseillères et conseillers en immigration. Ces personnes font la promotion du service auprès des différentes instances œuvrant auprès de la clientèle, notamment les partenaires et les organismes du milieu, les entreprises, les intervenantes et intervenants en milieu scolaire, et ce, dans le cadre de présentations, de rencontres de collaboration, de tables de concertation, de webinaires, etc.

Par ailleurs, dans le but d'optimiser l'offre de service et d'en assurer la qualité pour la clientèle immigrante, la Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière s'emploie à coordonner les activités du comité réunissant l'ensemble des partenaires en installation et en intégration des personnes immigrantes de nos trois régions. Cet espace d'échange, qui permet de discuter des enjeux des organismes et des questions relatives à la clientèle, s'avère également une occasion d'échanger des pratiques exemplaires, de faciliter la communication et de stimuler l'amélioration continue.

### Entreprises

L'arrimage entre les besoins de main-d'œuvre du Québec et de ses régions constitue le fondement de l'approche adoptée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière d'accompagnement des entreprises. Dans le cadre de l'offre de services aux entreprises, les conseillères et conseillers en immigration régionale de la Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière offrent un accompagnement de proximité aux entreprises. Ces personnes offrent soutien et accompagnement dans les démarches liées au recrutement d'employés dont les profils répondent aux besoins de l'entreprise au sein de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles présentes en sol québécois ou à l'étranger, ainsi que dans le maintien en poste des personnes immigrantes, par l'intermédiaire d'Accompagnement Québec. La promotion de l'offre de services aux entreprises, effectuée dans le cadre de présentations offertes aux acteurs régionaux et locaux ainsi que de webinaires destinés aux entreprises des trois régions, se poursuivra en 2022-2023. Enfin, l'action de la Direction régionale se veut complémentaire à l'offre de service du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et associe étroitement les partenaires locaux et régionaux qui œuvrent au développement économique de nos régions.

### Collectivités

La Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière reconnaît l'apport des acteurs du milieu, notamment les organismes communautaires, les municipalités et les MRC, dans la contribution directe à l'édification de collectivités accueillantes et inclusives et à la pleine participation en français des personnes immigrantes. Les conseillères et conseillers en immigration soutiennent et accompagnent ces différents partenaires dans la réalisation de leurs objectifs, afin de permettre aux collectivités de mieux accueillir la personne immigrante, de favoriser son intégration et son établissement durable sur le territoire. De plus, la Direction régionale participe aux différentes tables de concertation en immigration qu'elle a mises sur pied dans les régions des Laurentides et de Lanaudière. En outre, afin de favoriser une offre de service concertée et complémentaire, elle assure une participation aux instances locales et régionales des trois régions ainsi qu'à des tables d'innovation pour différents secteurs d'activité en matière de ressources humaines.

# PORTRAIT DES ENTENTES DE PARTENARIAT

---

En date du 1<sup>er</sup> avril 2022, le soutien financier des programmes d'intégration du Ministère a permis à la Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de service avec les organismes et les MRC.

Au nombre de ces ententes figurent :

- ▶ **Vingt-huit** ententes dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC), dont :
  - Huit dans le volet MRC, une avec la Ville de Laval, deux dans les Laurentides et cinq dans Lanaudière, visant la réalisation d'une meilleure lecture des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes, ainsi qu'à la valorisation du vivre ensemble et du développement d'une communauté accueillante, grâce à la mise en œuvre d'activités de rapprochement interculturel;
  - Dix-sept dans le volet OBNL avec des organismes du territoire, cinq à Laval, sept dans les Laurentides et cinq dans Lanaudière, visant, dans une démarche concertée, l'instauration des conditions nécessaires à l'établissement durable et à la pleine participation des personnes immigrantes, et ce, dans un climat harmonieux, exempt de préjugés, de discrimination, de racisme et d'intimidation;
  - Trois dans le cadre du PAC thématique soulignant la Décennie des personnes d'ascendance africaine, une à Laval, une dans les Laurentides et une dans Lanaudière, dans le but de promouvoir les contributions de ces communautés à la société québécoise, de lutter contre le racisme à leur égard et de renforcer leurs capacités en vue d'assurer une pleine participation.
- ▶ **Onze** ententes dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration, dont quatre à Laval, trois dans les Laurentides et quatre dans Lanaudière, afin de soutenir les personnes immigrantes dans leur démarche d'installation et d'intégration et de les aider à devenir des membres actifs de la société québécoise. **Trois** de ces ententes ont été conclues avec les organismes d'accueil des personnes Réfugiées Prises en Charge par l'État (RPCE) des villes de Laval, Saint-Jérôme et Joliette, qui font partie des quatorze villes de destination des RPCE au Québec;
- ▶ **Six** ententes dans le cadre du programme Soutien à la mission, une à Laval, deux dans les Laurentides et trois dans Lanaudière, visant à appuyer et à consolider financièrement les organismes communautaires autonomes dont la mission principale s'inscrit dans les champs de mission du Ministère;
- ▶ **Seize** mandataires offrant des services de francisation à temps complet et à temps partiel, ainsi que des services spécialisés, ont été reconnus par le MIFI dans les régions de Laval, des Laurentides et Lanaudière, six à Laval, sept dans les Laurentides et trois dans Lanaudière. Ces mandataires sont des organismes communautaires, des centres de services scolaires ainsi que des cégeps.

Les activités de partenariat de la direction régionale se concrétisent également par sa participation à des comités de travail et à des instances de concertation qui regroupent différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives concertées pouvant répondre à des problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble des régions.

# PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

---

## Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023<sup>2</sup>

### Région de Laval

#### Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

| OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE   | ACTION RÉGIONALE  | RÉSULTAT ATTENDU  | INDICATEUR DE RÉSULTAT  |
|--|---|---|---|
| <b>Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux</b> | Poursuite de la promotion de l'offre de service de francisation sur le territoire lavallois | Acquisition d'une meilleure connaissance des services de francisation du MIFI chez les personnes immigrantes et les partenaires | <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de personnes actives à temps complet ou à temps partiel en francisation au 31 mars</li></ul> |

---

<sup>2</sup> Sur la base des orientations et des objectifs du Plan stratégique 2019-2023 (PS), le cas échéant.

## Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

| OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE  | ACTION RÉGIONALE  | RÉSULTAT ATTENDU   | INDICATEUR DE RÉSULTAT  |
|---|---|--|---|
| <b>Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration</b> | Faire connaître le service Accompagnement Québec et les sessions Objectif Intégration aux personnes immigrantes et aux différents acteurs sur le territoire lavallois, au moyen de présentations              | Connaissance du service Accompagnement Québec et des sessions Objectif Intégration par les personnes immigrantes et les différents acteurs (entreprises, partenaires, organismes communautaires et éducatifs, CISSS, Ville de Laval, etc.)<br><br>Réalisation de présentations | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes immigrantes ayant rencontré une agente ou un agent d'aide à l'intégration dans le cadre d'Accompagnement Québec</li> <li>• Nombre d'activités promotionnelles réalisées (AQ)</li> <li>• Nombre d'activités promotionnelles réalisées (OI)</li> <li>• Nombre de personnes inscrites à une session Objectif Intégration</li> </ul> |
| <b>Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration</b> | Favoriser une meilleure complémentarité et une meilleure collaboration entre l'agente ou l'agent d'aide à l'intégration et les organismes partenaires en installation et intégration                          | Acquisition d'une meilleure connaissance des rôles respectifs des différents intervenants  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres d'échanges réalisées avec les partenaires</li> <li>• Nombre de partenaires ayant participé aux rencontres d'échanges</li> </ul>   |
| <b>Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration</b> | Favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans le cadre d'Accompagnement Québec en les orientant vers les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) | Les personnes immigrantes ayant des besoins en emploi sont dirigées par les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes immigrantes dirigées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</li> </ul>  |
| <b>Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration</b> | Promouvoir la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes  | Le milieu connaît les enjeux relatifs à la reconnaissance des compétences ainsi que les actions entreprises par la direction régionale grâce aux présentations réalisées   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)</li> </ul>   |

### Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

| OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE  | ACTION RÉGIONALE  | RÉSULTAT ATTENDU  | INDICATEUR DE RÉSULTAT   |
|---|---|---|--|
| <b>Accroître la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</b> | Assurer un leadership au sein des tables de concertation afin d'être partie prenante dans la recherche de solutions   | Participation du MIFI à des rencontres de concertation en vue de faire connaître ses programmes et services aux différents acteurs du milieu              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participations de la Direction régionale à des instances de concertation</li> <li>• Nombre de partenaires joints par la présence du MIFI à une table de concertation</li> </ul>                   |
| <b>Accroître la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</b> | Poursuivre le partenariat avec la Ville de Laval et nos partenaires pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives, par l'entremise du Programme d'appui aux collectivités | <p>Mise en œuvre du plan d'action de la Ville de Laval dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités</p> <p>Suivi soutenu des partenaires OBNL</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entente signée avec la Ville de Laval</li> <li>• Nombre de projets soutenus dans le cadre de l'entente avec la Ville de Laval</li> <li>• Nombre de rencontres de suivi avec les partenaires OBNL</li> </ul> |

### Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

| OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE  | ACTION RÉGIONALE  | RÉSULTAT ATTENDU   | INDICATEUR DE RÉSULTAT   |
|---|---|--|--|
| <b>Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante</b> | Promouvoir l'offre de services du MIFI auprès des entreprises lavalloises en tenant compte de la cible établie de 138 accompagnements d'entreprises pour la direction | <p>Connaissance, par les entreprises, des services qui leur sont offerts, notamment le Portail Employeurs et les Journées Québec.</p> <p>Création de nouvelles collaborations sur le territoire de Laval, notamment auprès de Développement Économique Laval</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement du Ministère sur le territoire</li> <li>• Nombre de séances d'information sur l'offre de services aux entreprises du MIFI</li> <li>• Nombre de nouveaux acteurs du milieu avec qui un processus de référencement a été établi</li> </ul> |

## Région des Laurentides

### Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

| OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE   | ACTION RÉGIONALE   | RÉSULTAT ATTENDU   | INDICATEUR DE RÉSULTAT  |
|--|--|--|---|
| <b>Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux</b> | Poursuivre la promotion de l'offre de francisation auprès des principaux partenaires du MIFI et des personnes immigrantes de la région | Acquisition d'une meilleure connaissance de l'offre de service en francisation du MIFI par les organismes et les personnes immigrantes des Laurentides | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires ayant été informés de l'offre de service en francisation</li> <li>• Nombre de personnes actives à temps complet ou temps partiel en francisation au 31 mars</li> </ul> |

### Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

| OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE  | ACTION RÉGIONALE   | RÉSULTAT ATTENDU   | INDICATEUR DE RÉSULTAT  |
|---|--|--|---|
| <b>Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration</b> | Faire connaître le service Accompagnement Québec et les sessions Objectif Intégration aux personnes immigrantes, aux entreprises et aux partenaires  | Connaissance du service Accompagnement Québec et des sessions Objectif Intégration par les entreprises, les partenaires et les personnes immigrantes   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes immigrantes ayant rencontré une agente ou un agent d'aide à l'intégration dans le cadre d'Accompagnement Québec</li> <li>• Nombre de personnes immigrantes inscrites à une session Objectif Intégration</li> </ul> |
| <b>Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration</b> | Promouvoir la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes   | Le milieu connaît les enjeux relatifs à la reconnaissance des compétences ainsi que les actions entreprises par la direction régionale grâce aux présentations réalisées.                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)</li> </ul>   |
| <b>Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration</b> | Favoriser une meilleure complémentarité et une meilleure collaboration entre l'agente ou l'agent d'aide à l'intégration et les organismes partenaires en installation et intégration                 | Un continuum de services adaptés aux besoins évolutifs des personnes immigrantes et en étroite concordance avec le plan d'action personnalisé  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres de suivi entre les agentes et les agents d'aide à l'intégration et les intervenantes et intervenants des organismes partenaires</li> </ul>  |
| <b>Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration</b> | Favoriser l'intégration en emploi de personnes immigrantes dans le cadre d'Accompagnement Québec en les orientant vers les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale | Les personnes immigrantes ayant des besoins en emploi sont dirigées par les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes immigrantes dirigées par une ou un agent d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</li> </ul>   |

### Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

| OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE  | ACTION RÉGIONALE   | RÉSULTAT ATTENDU  | INDICATEUR DE RÉSULTAT  |
|---|--|---|---|
| <b>Favoriser la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</b> | Poursuivre et renforcer les partenariats avec les MRC et les acteurs des milieux de vie, pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives, par l'entremise du Programme d'appui aux collectivités (PAC) | Réalisation de projets ou d'activités visant à favoriser le vivre ensemble  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de MRC ou de municipalités accompagnées dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plan d'action</li> <li>• Nombre d'organismes accompagnés dans l'élaboration ou la mise en œuvre de plan d'action</li> </ul> |
| <b>Favoriser la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</b> | Assurer le leadership du MIFI au sein des tables de concertation   | Que la participation aux rencontres et la mobilisation des partenaires autour des enjeux liés à l'immigration et à la diversité ethnoculturelle mènent à l'élaboration de projets structurants qui reflètent ces enjeux                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participations de la Direction régionale à des instances de concertation</li> </ul>  |
| <b>Favoriser la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</b> | Promouvoir la région des Laurentides par l'intermédiaire de l'organisme pivot en régionalisation : le Centre d'intégration en emploi (CIE) des Laurentides   | La réalisation d'activités de promotion de la région par le CIE des Laurentides   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'activités de présentation et de réseautage réalisées par le CIE des Laurentides</li> </ul>  |
| <b>Favoriser la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</b> | Participer à la mise en œuvre du projet de recrutement d'infirmières et d'infirmiers hors Canada.  | Le MIFI affirme son leadership en tant qu'interlocuteur principal « en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durables » dans le cas des infirmières, par la concertation des partenaires du projet et les acteurs du milieu | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres du comité régional (Infirmier.ère.s).</li> <li>• Nombre de personnes immigrantes liées au projet qui ont rencontré un ou une AAI dans le cadre d'AQ</li> </ul>                                  |

## Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

| OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE  | ACTION RÉGIONALE   | RÉSULTAT ATTENDU   | INDICATEUR DE RÉSULTAT   |
|---|--|--|--|
| <b>Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante</b> | Promouvoir l'offre de services du MIFI auprès des entreprises, des partenaires et des organismes d'affaires, en tenant compte de la cible établie de 138 accompagnements d'entreprises pour la direction | Acquisition d'une meilleure connaissance des services aux entreprises, notamment du Portail Employeurs et des Journées Québec  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de séances d'information sur l'offre de services aux entreprises du MIFI</li> <li>• Nombre d'entreprises ayant participé aux activités promotionnelles</li> <li>• Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère sur le territoire</li> </ul> |
| <b>Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante</b> | Promouvoir et favoriser l'entrepreneuriat immigrant par l'entremise de la Table Entrepreneuriat Immigration Laurentides  | Mobilisation accrue des partenaires économiques de la région autour de l'entrepreneuriat immigrant, considéré comme l'une des solutions à la croissance économique et à la relève entrepreneuriale | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres de la Table Entrepreneuriat Immigration</li> </ul>   |

## Région de Lanaudière

### Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

| OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE   | ACTION RÉGIONALE                                      | RÉSULTAT ATTENDU   | INDICATEUR DE RÉSULTAT  |
|--|---|--|---|
| <b>Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services de francisation gouvernementaux</b> | Promouvoir l'offre de service en francisation du MIFI | Acquisition d'une meilleure connaissance des services de francisation du MIFI par les partenaires lanaudois et les personnes immigrantes | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes actives à temps complet ou temps partiel en francisation au 31 mars</li> </ul> |

### Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

| OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE  | ACTION RÉGIONALE  | RÉSULTAT ATTENDU  | INDICATEUR DE RÉSULTAT  |
|---|---|---|---|
| <b>Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration</b> | Faire connaître l'Accompagnement Québec et les sessions Objectif Intégration auprès des personnes immigrantes, des organismes communautaires, des partenaires et des entreprises dans Lanaudière              | <p>Réalisation d'activités promotionnelles</p> <p>Connaissance, par les employeurs, les organismes et les personnes immigrantes de Lanaudière, du service Accompagnement Québec</p> <p>Inscription de personnes immigrantes aux sessions Objectif Intégration</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'activités promotionnelles réalisées (AQ)</li> <li>• Nombre d'activités promotionnelles réalisées (OI)</li> <li>• Nombre de personnes immigrantes ayant rencontré une agente ou un agent d'aide à l'intégration dans le cadre d'Accompagnement Québec</li> <li>• Nombre de personnes immigrantes inscrites à une session Objectif Intégration</li> </ul> |
| <b>Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration</b> | Promouvoir la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes  | Le milieu connaît les enjeux relatifs à la reconnaissance des compétences ainsi que les actions entreprises par la direction régionale grâce à des activités promotionnelles  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)</li> </ul>   |
| <b>Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration</b> | Favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans le cadre d'Accompagnement Québec en les orientant vers les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) | Les personnes immigrantes ayant des besoins en emploi sont dirigées par les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes immigrantes dirigées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</li> </ul>  |
| <b>Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration</b> | Concevoir un projet permanent pour les femmes immigrantes de la région  | Création d'un partenariat pour la conception d'un projet permanent et régional destiné aux femmes immigrantes   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres des partenaires</li> <li>• Rapport recensant les besoins précis des femmes immigrantes de la région</li> </ul>  |

### Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

| OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE  | ACTION RÉGIONALE   | RÉSULTAT ATTENDU  | INDICATEUR DE RÉSULTAT  |
|---|--|---|---|
| <b>Accroître la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</b> | Accompagner nos partenaires dans la promotion de Lanaudière en tant que région ouverte à la diversité culturelle, dans le respect des besoins interculturels | Accompagnement de l'ensemble des MRC de Lanaudière dans le cadre du PAC, par l'intermédiaire de rencontres  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres (PAC MRC)</li> </ul>  |
|   |  | Poursuite de la diversification des réseaux d'attraction et établissement de liens avec des organismes ethnoculturels de Montréal dans le cadre du PAC Lanaudière Économique, l'organisme pivot de régionalisation dans Lanaudière, par l'entremise d'activités promotionnelles | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'activités promotionnelles réalisées (REG)</li> <li>• Nombre de personnes immigrantes rejointes par les activités d'attraction et de régionalisation</li> </ul>            |
|   |  | Colloque régional impliquant la participation des acteurs de Lanaudière en collaboration avec la Table régionale sur les enjeux locaux de l'immigration   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes ayant participé au colloque</li> </ul>   |
| <b>Accroître la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</b> | Informer les collectivités de Lanaudière sur les caractéristiques des milieux accueillants   | Participation de différentes entités de l'écosystème lanaudois (organisations, MRC, entreprises, etc.) à la Table régionale d'immigration   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires joints par la présence du MIFI à une table de concertation</li> </ul>  |
|   |  | Acquisition d'une meilleure connaissance des programmes et services du MIFI ainsi que des objectifs ministériels en matière d'immigration, grâce à des présentations  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de présentations des services du MIFI</li> </ul>  |
| <b>Accroître la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions</b> | Participer à la mise en œuvre du projet de recrutement d'infirmières et d'infirmiers hors Canada.  | Le MIFI affirme son leadership en tant qu'interlocuteur principal « en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durables » dans le cas des infirmières, par la concertation des partenaires du projet et des acteurs du milieu                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres du comité régional (infirmier.ère.s)</li> <li>• Nombre de personnes immigrantes liées au projet qui ont rencontré un ou une AAI dans le cadre d'AQ</li> </ul> |

## Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts

| OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE   | ACTION RÉGIONALE   | RÉSULTAT ATTENDU   | INDICATEUR DE RÉSULTAT   |
|--|--|--|--|
| Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante | Promouvoir l'ensemble des services du MIFI auprès des entreprises et des partenaires locaux, en tenant compte de la cible de 138 accompagnements d'entreprises établie pour la direction | Connaissance des différents outils, notamment le Portail employeur et des services du MIFI disponibles aux entreprises | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de séances d'information sur l'offre de services aux entreprises du MIFI</li> <li>• Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère sur le territoire</li> </ul> |
| Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante | Promouvoir les missions de recrutement à l'international du MIFI, notamment les « Journées Québec » sur l'ensemble du territoire de Lanaudière   | Connaissance, par les entreprises de Lanaudière, des missions de recrutement à l'international du MIFI                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'entreprises ayant utilisé les services de recrutement à l'international du MIFI</li> </ul>   |

# ANNEXE 1 – TABLEAUX : CIBLES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Par ses actions, la direction régionale contribue à l’atteinte des cibles de la planification stratégique<sup>3</sup>

## Orientation 1

### Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

#### Objectif 1.1

Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation

| INDICATEUR   | DONNÉE DE RÉFÉRENCE | CIBLE 2019-2020 | CIBLE 2020-2021 | CIBLE 2021-2022 | CIBLE 2022-2023 |
|--|---------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Proportion de personnes immigrantes ayant déclaré ne pas connaître le français à l’admission et qui participent à l’offre gouvernementale de cours de français dans les 3 années suivant l’admission | 45 %                | 50 %            | 55 %            | 60 %            | 65 %            |

## Orientation 2

### Soutenir l’intégration socioéconomique des personnes immigrantes

#### Objectif 2.1

Accompagner la personne immigrante dans son parcours d’intégration

| INDICATEUR  | DONNÉE DE RÉFÉRENCE | CIBLE 2019-2020 | CIBLE 2020-2021 | CIBLE 2021-2022 | CIBLE 2022-2023 |
|---|---------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Proportion des personnes immigrantes adultes prises en charge par le service de l’accueil à l’aéroport, qui participent à l’accompagnement Québec dans l’année suivant leur arrivée au Québec | s.o.                | Mise en œuvre   | 60 %            | 70 %            | 75 %            |

## Orientation 3

### Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

#### Objectif 3.1

Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions

| INDICATEUR   | DONNÉE DE RÉFÉRENCE | CIBLE 2019-2020 | CIBLE 2020-2021 | CIBLE 2021-2022 | CIBLE 2022-2023 |
|--|---------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Proportion des personnes immigrantes dont la destination au moment de la sélection par le Québec est autre que les régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal | 17 %<br>2018        | 34 %            | 21,5 %          | 22,5 %          | 24 %            |

<sup>3</sup> Plan stratégique 2019-2023, révisé en octobre 2020 : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL\\_strategique\\_2019-2023\\_integral\\_MIFI\\_Mai-oct2020.pdf?1612210815](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI_Mai-oct2020.pdf?1612210815).

## Orientation 4

### Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

#### Objectif 4.1

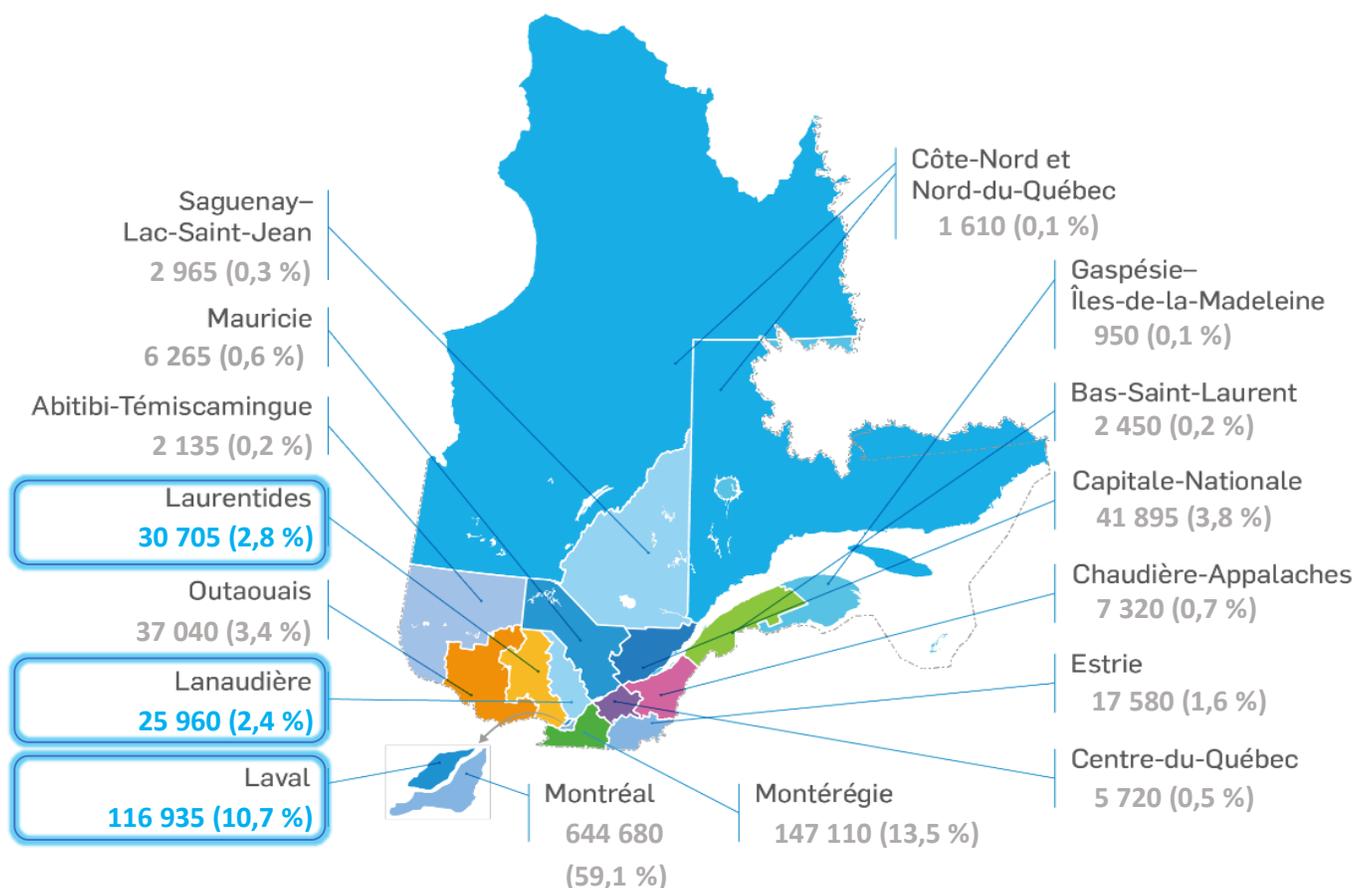
#### Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante

| INDICATEUR  | DONNÉE DE RÉFÉRENCE | CIBLE 2019-2020 | CIBLE 2020-2021 | CIBLE 2021-2022 | CIBLE 2022-2023 |
|---|---------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère | 800 accompagnements | 960             | 600             | 800             | 1 200           |

## ANNEXE 2 – PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉGIONS COUVERTES

### Population immigrée selon la région administrative de résidence – Laval, Laurentides et Lanaudière

Population immigrée au Québec en 2016  
1 091 310

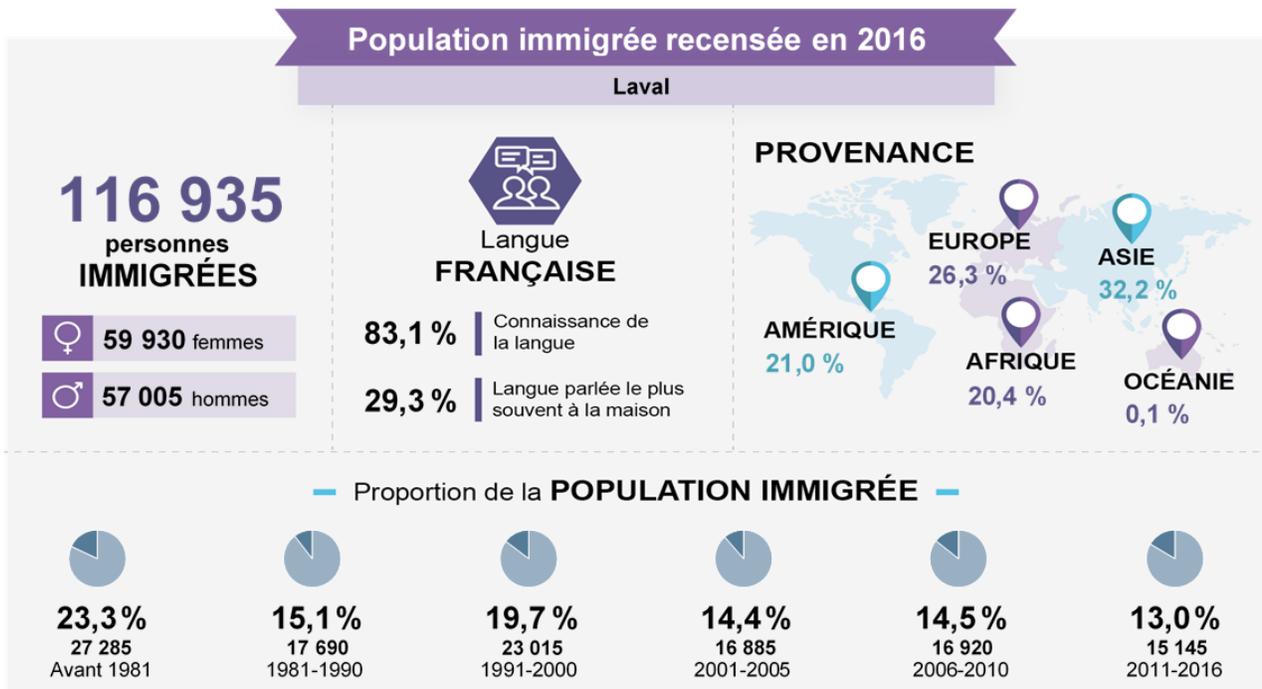


Répartition de la population immigrée selon la région administrative, Québec, Recensement de 2016.

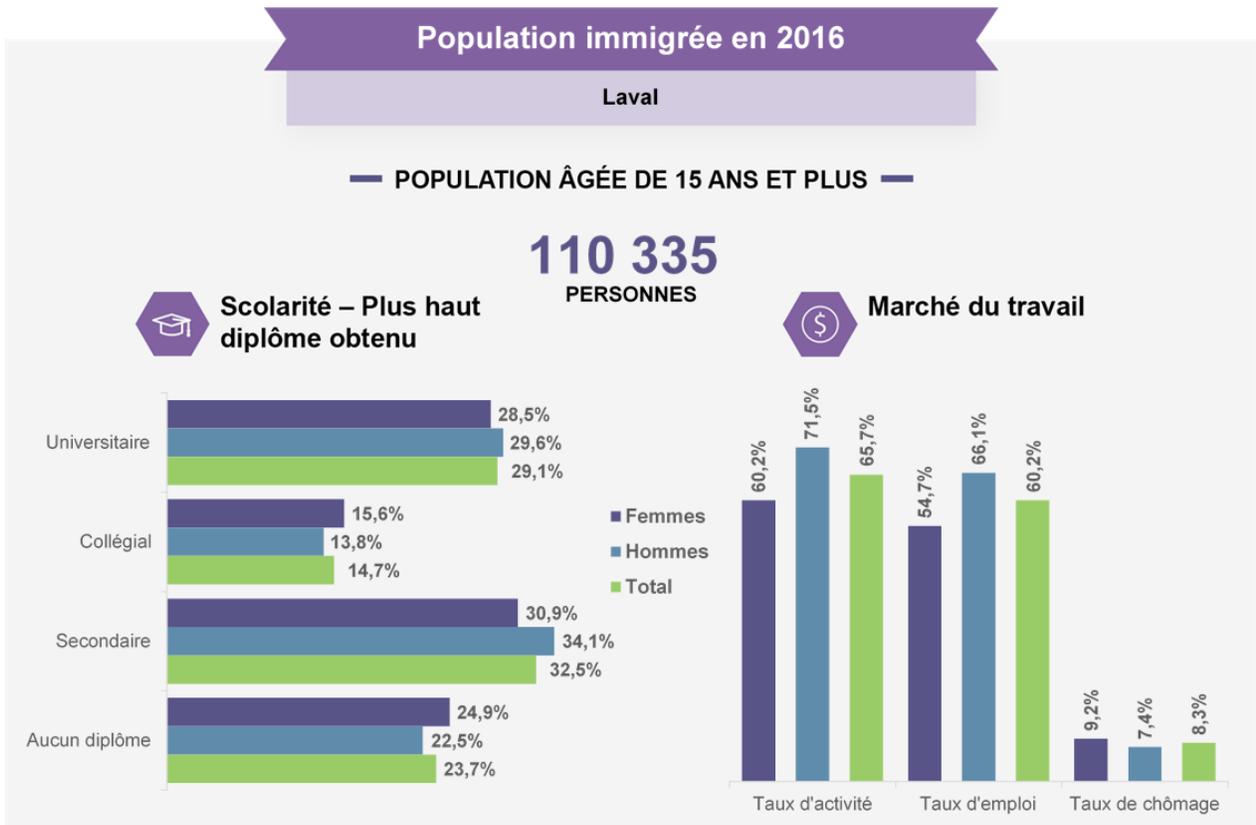
La **population immigrée** comprend les personnes nées hors du pays et qui résident dans la région au moment du recensement, à l'exclusion des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes immigrantes temporaires détentrices d'un permis d'études ou de travail temporaire. La population immigrée comprend autant les personnes d'arrivée récente que celles d'arrivée plus ancienne.

La **population immigrante** correspond aux personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent ou temporaire au cours d'une période donnée.

# Population immigrée de Laval

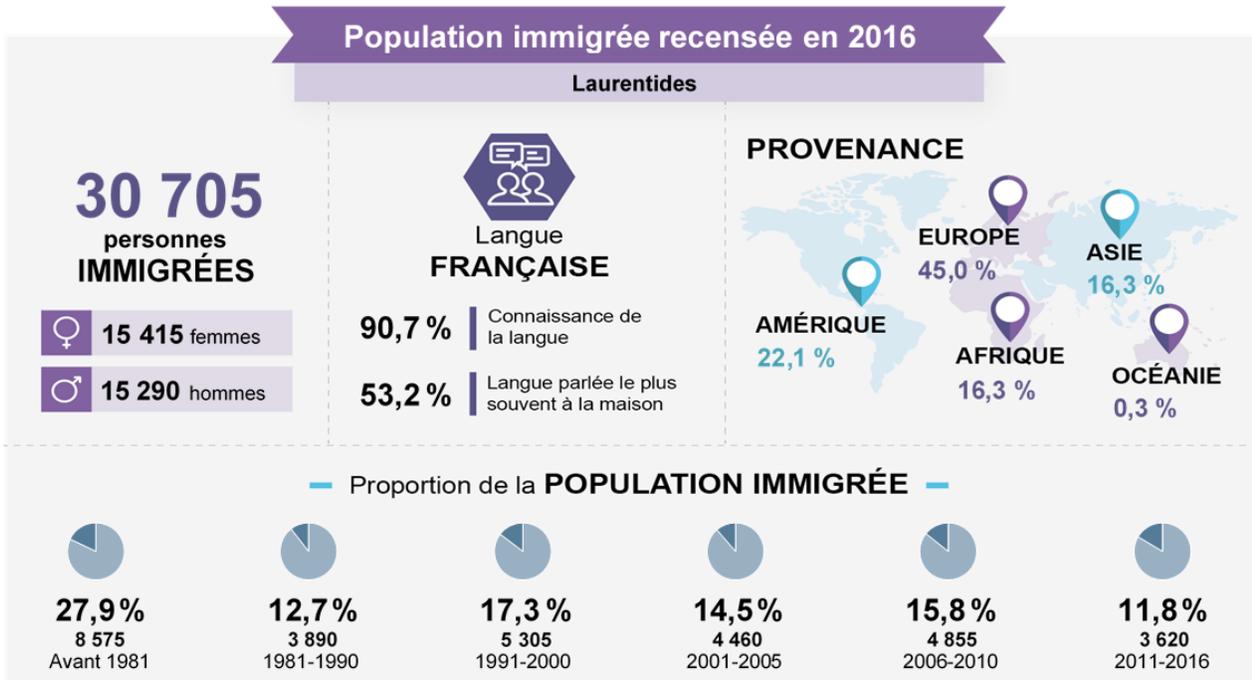


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

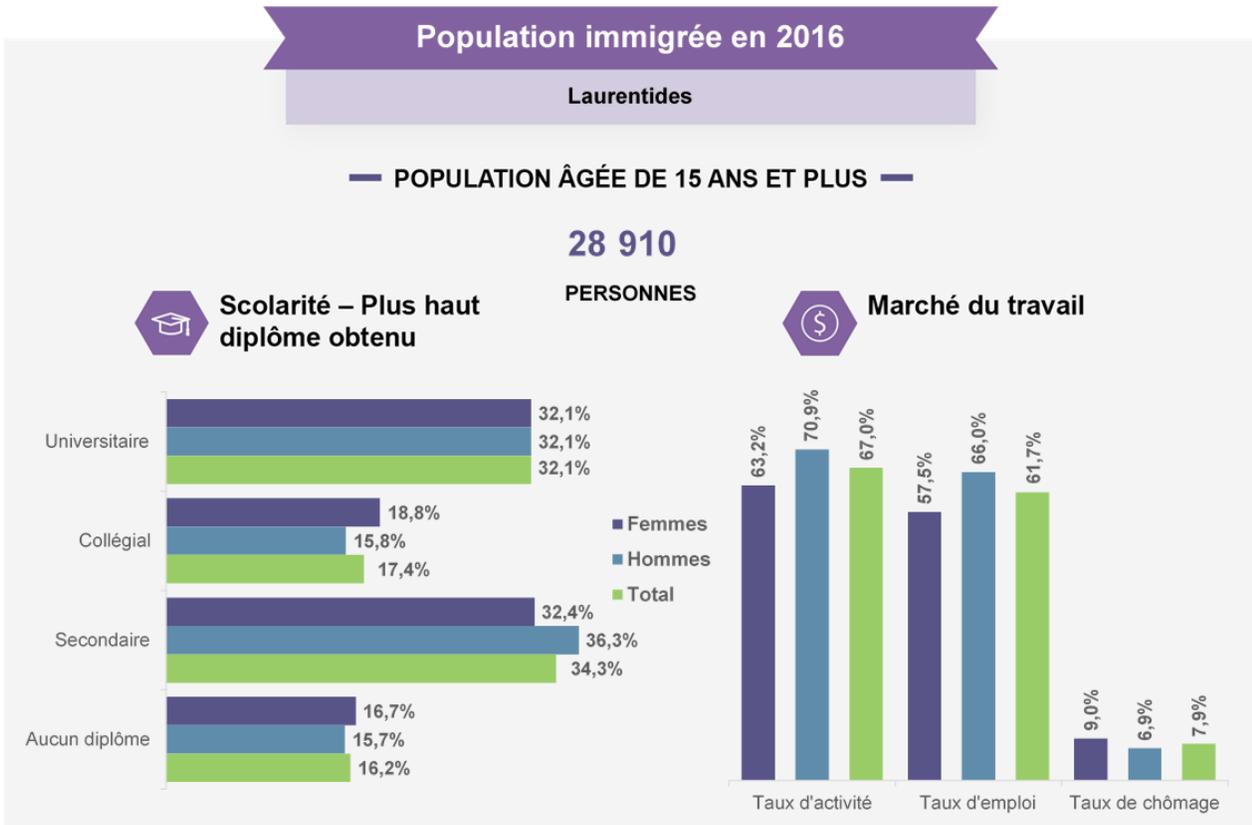


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

# Population immigrée des Laurentides

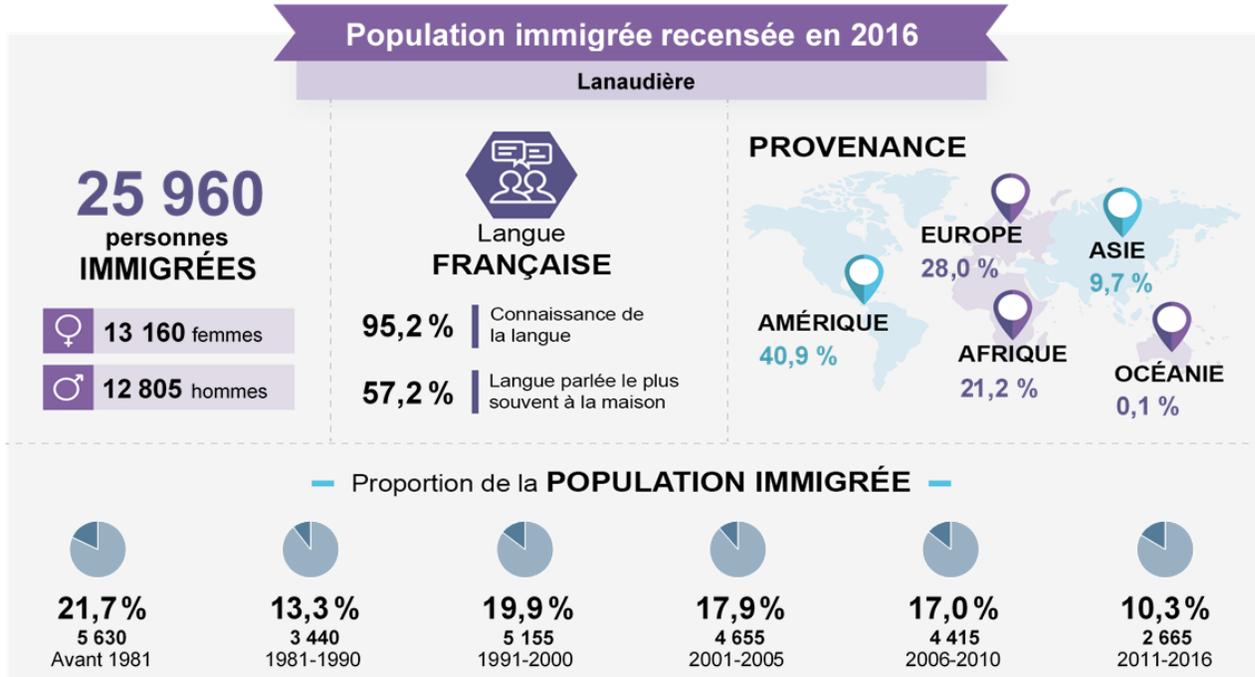


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

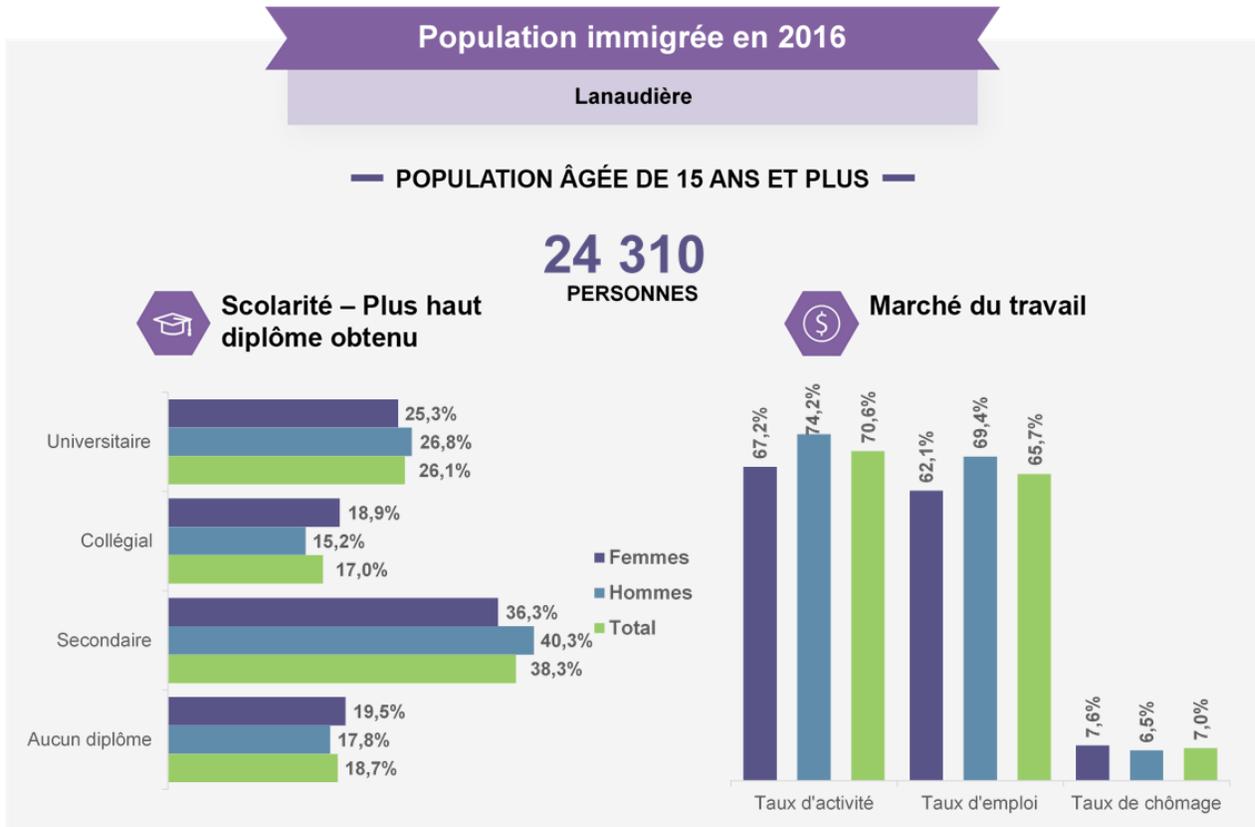


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

# Population immigrée de Lanaudière



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

# Portrait de la population immigrante de Laval, des Laurentides et de Lanaudière

## Admission – Caractéristiques des personnes immigrantes

### Immigration temporaire au 31 décembre 2020<sup>4</sup>

| Année d'admission                      | Personnes immigrantes de la région de Laval | Personnes immigrantes de la région des Laurentides | Personnes immigrantes de la région de Lanaudière | Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec |
|--|---|--|--|--|
| Étudiantes et étudiants internationaux | 860   | 170  | 100  | 82 180   |
| Permis de travail du PTET*             | 230   | 895  | 955  | 17 155   |
| Permis de travail du PMI**             | 1 140                                       | 700  | 265  | 57 090   |

\* PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires.

\*\* PMI : Programme de mobilité internationale.

### Immigration permanente admise de 2016 à 2020<sup>5</sup>

| Année d'admission                      | Personnes immigrantes de la région de Laval |                | Personnes immigrantes de la région des Laurentides |                | Personnes immigrantes de la région de Lanaudière |                | Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec |                |
|--|---|----------------|--|----------------|--|----------------|--|----------------|
| 2016                                   | 2 635                                       | 28,4 %         | 417  | 20,2 %         | 443  | 23,4 %         | 53 247   | 23,9 %         |
| 2017                                   | 2 190                                       | 23,6 %         | 440  | 21,3 %         | 406  | 21,4 %         | 52 400   | 23,5 %         |
| 2018                                   | 1 918                                       | 20,6 %         | 510  | 24,7 %         | 449  | 23,7 %         | 51 123   | 23,0 %         |
| 2019                                   | 1 506                                       | 16,2 %         | 369  | 17,8 %         | 355  | 18,7 %         | 40 565   | 18,2 %         |
| 2020                                   | 1 041                                       | 11,2 %         | 332  | 16,1 %         | 243  | 12,8 %         | 25 223   | 11,3 %         |
| <b>Total des cinq dernières années</b> | <b>9 290</b>                                | <b>100,0 %</b> | <b>2 068</b>                                       | <b>100,0 %</b> | <b>1 896</b>                                     | <b>100,0 %</b> | <b>222 558</b>                                       | <b>100,0 %</b> |

### Immigration permanente admise par MRC de 2016 à 2020 – Laval

| Municipalités régionales de comté (MRC) | Personnes immigrantes de la région de Laval |                |
|---|---|----------------|
| Laval                                   | 9 290                                       | 100,0 %        |
| <b>Total des cinq dernières années</b>  | <b>9 290</b>                                | <b>100,0 %</b> |

<sup>4</sup> Permis valides en date du 31 décembre 2020. Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 31 décembre 2020, commande spéciale pour le MIFI, données arrondies au multiple de cinq le plus près.

<sup>5</sup> Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, banque de données sur les résidents permanents. Données préliminaires pour 2020.

## Immigration permanente admise par MRC de 2016 à 2020 – Laurentides

| Municipalités régionales de comté (MRC) | Personnes immigrantes de la région des Laurentides |                |
|---|--|----------------|
| Antoine-Labelle                         | 36   | 1,7 %          |
| Argenteuil                              | 44   | 2,1 %          |
| Deux-Montagnes                          | 318  | 15,4 %         |
| La Rivière-du-Nord                      | 548  | 26,5 %         |
| Les Laurentides                         | 156  | 7,5 %          |
| Les Pays-d'en-Haut                      | 178  | 8,6 %          |
| Mirabel                                 | 148  | 7,2 %          |
| Thérèse-De Blainville                   | 640  | 30,9 %         |
| <b>Total des cinq dernières années</b>  | <b>2 068</b>                                       | <b>100,0 %</b> |

## Immigration permanente admise par MRC de 2016 à 2020 – Lanaudière

| Municipalités régionales de comté (MRC) | Personnes immigrantes de la région de Lanaudière |                |
|---|--|----------------|
| D'Autray                                | 58   | 3,1 %          |
| Joliette                                | 494  | 26,1 %         |
| L'Assomption                            | 422  | 22,3 %         |
| Les Moulins                             | 616  | 32,5 %         |
| Matawinie                               | 97   | 5,1 %          |
| Montcalm                                | 209  | 11,0 %         |
| <b>Total des cinq dernières années</b>  | <b>1 896</b>                                     | <b>100,0 %</b> |

## Immigration permanente admise en 2020<sup>6</sup>

| Catégorie d'admission                                   | Personnes immigrantes de la région de Laval |                | Personnes immigrantes de la région de Laurentides |                | Personnes immigrantes de la région de Lanaudière |                | Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec |                |
|---|---|----------------|---|----------------|--|----------------|--|----------------|
| Immigration économique                                  | 271   | 26,0 %         | 65  | 19,6 %         | 56   | 23,0 %         | 12 772   | 50,6 %         |
| Regroupement familial                                   | 490   | 47,1 %         | 208   | 62,7 %         | 151  | 62,1 %         | 7 792  | 30,9 %         |
| Personnes réfugiées et personnes en situation semblable | 248   | 23,8 %         | 52  | 15,7 %         | 32   | 13,2 %         | 4 184  | 16,6 %         |
| Autres personnes immigrantes                            | 32  | 3,1 %          | 7   | 2,1 %          | 4  | 1,6 %          | 475  | 1,9 %          |
| <b>Total</b>  | <b>1 041</b>                                | <b>100,0 %</b> | <b>332</b>  | <b>100,0 %</b> | <b>243</b>                                       | <b>100,0 %</b> | <b>25 223</b>  | <b>100,0 %</b> |

## Immigration permanente admise en 2020

| Sexe         | Personnes immigrantes de la région de Laval |                | Personnes immigrantes de la région de Laurentides |                | Personnes immigrantes de la région de Lanaudière |                | Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec |                |
|--------------|---|----------------|---|----------------|--|----------------|--|----------------|
| Femmes       | 565   | 54,3 %         | 168   | 50,6 %         | 136  | 56,0 %         | 12 855   | 51,4 %         |
| Hommes       | 476   | 45,7 %         | 164   | 49,4 %         | 107  | 44,0 %         | 12 368   | 48,6 %         |
| <b>Total</b> | <b>1 041</b>                                | <b>100,0 %</b> | <b>332</b>  | <b>100,0 %</b> | <b>243</b>                                       | <b>100,0 %</b> | <b>25 223</b>  | <b>100,0 %</b> |

## Immigration permanente admise en 2020

| Connaissance du français                    | Personnes immigrantes de la région de Laval |                | Personnes immigrantes de la région de Laurentides |                | Personnes immigrantes de la région de Lanaudière |                | Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec |                |
|---|---|----------------|---|----------------|--|----------------|--|----------------|
| Connaissant le français*                    | 547   | 53,6 %         | 170   | 51,8 %         | 151  | 62,4 %         | 15 2094  | 60,4 %         |
| Ne connaissant pas le français              | 474   | 46,4 %         | 158   | 48,2 %         | 91   | 37,6 %         | 9 2903   | 39,6 %         |
| Ayant déclaré une connaissance de la langue | 1 021                                       | 100,0 %        | 328   | 100,0 %        | 242  | 100,0 %        | 24 2997  | 100,0 %        |
| Connaissance de la langue non disponible    | 20  | 1,9 %          | 4   | 1,2 %          | 1  | 0,4 %          | 226  | 0,9 %          |
| <b>Total</b>                                | <b>1 041</b>                                | <b>100,0 %</b> | <b>332</b>  | <b>100,0 %</b> | <b>243</b>                                       | <b>100,0 %</b> | <b>25 223</b>  | <b>100,0 %</b> |

\* Le calcul inclut l'information de la connaissance du français seulement et du français et de l'anglais.

<sup>6</sup> Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, banque de données sur les résidents permanents. Données préliminaires pour 2020.

## Vue des régions – Laval, Laurentides et Lanaudière

### Statut migratoire selon le Recensement de la population de 2016<sup>7</sup>

| Statut migratoire  | Laval   | Laurentides | Lanaudière | Province de Québec |
|--|---------|-------------|------------|--------------------|
| Total – Statut d’immigration   | 410 850 | 577 855     | 486 285    | 7 965 450          |
| Résidentes et résidents non permanents   | 2 280   | 1 120       | 745        | 86 060             |
| Personnes non immigrées  | 291 635 | 546 035     | 459 585    | 6 788 085          |
| Personnes immigrées  | 116 935 | 30 705      | 25 960     | 1 091 310          |
| Femmes immigrées   | 51,3 %  | 50,2 %      | 50,7 %     | 51,4 %             |
| Hommes immigrés  | 48,7 %  | 49,8 %      | 49,3 %     | 48,6 %             |
| % de personnes immigrées par région  | 28,5 %  | 5,3 %       | 5,3 %      | 13,7 %             |
| Proportion des personnes immigrées par rapport au total de l’immigration au Québec | 10,7 %  | 2,8 %       | 2,4 %      | 100,0 %            |

### Diplomation universitaire selon le Recensement de la population de 2016

| Diplomation universitaire | Laval  | Laurentides | Lanaudière | Province de Québec |
|---------------------------|--------|-------------|------------|--------------------|
| Ensemble de la population | 21,3 % | 14,7 %      | 11,6 %     | 20,5 %             |
| Population immigrée       | 24,6 % | 26,7 %      | 21,1 %     | 32,6 %             |

### Activité économique selon le Recensement de la population de 2016

| Activité économique                       | Laval  | Laurentides | Lanaudière | Province de Québec |
|---|--------|-------------|------------|--------------------|
| Taux d’activité de la population totale   | 66,4 % | 65,3 %      | 64,7 %     | 64,1 %             |
| Taux d’emploi de la population totale     | 61,7 % | 60,9 %      | 60,4 %     | 59,5 %             |
| Taux de chômage de la population totale   | 7,0 %  | 6,7 %       | 6,6 %      | 7,2 %              |
| Taux d’activité de la population immigrée | 65,7 % | 67,0 %      | 70,6 %     | 64,0 %             |
| Taux d’emploi de la population immigrée   | 60,2 % | 61,7 %      | 65,7 %     | 57,7 %             |
| Taux de chômage de la population immigrée | 8,3 %  | 7,9 %       | 7,0 %      | 9,9 %              |

<sup>7</sup> Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, commande spéciale CO-1824 tableau 1. Données-échantillon (25 %).

## Croissance de l'emploi selon l'Enquête sur la population active<sup>8</sup> de 2020

| Croissance de l'emploi de la population totale | Laval   | Laurentides | Lanaudière | Province de Québec |
|--|---------|-------------|------------|--------------------|
| Entre 2018 et 2019                             | -18 300 | 9 100       | 11 600     | 86 400             |
| Entre 2019 et 2020                             | -3 700  | -35 500     | 3 700      | -208 500           |

---

<sup>8</sup> Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.  
[\[https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/emploi-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec\]](https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/emploi-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec), (consulté le 25 août 2021).

**Immigration,  
Francisation  
et Intégration**

**Québec**



H0012-FR (2021-07)